

Comité Technique Local du 18 mars 2016

Monsieur le Président,

En préambule, nous souhaitons interpeller, Monsieur Pierre MATHIEU, DDFiP du Pas-de-Calais, sur le simulacre de Dialogue Social qu'il s'acharne à instaurer dans le département depuis son arrivée. Dans un esprit de communication et sur les conseils d'un secrétaire d'Etat, le directeur départemental, a tenu à informer les organisations syndicales représentatives en CTL des projets locaux d'Adaptation des Structures au Réseau (ASR) au cours d'une réunion informelle. Si l'intention était d'améliorer le dialogue social dans notre département nous n'avons malheureusement pas été dupes très longtemps. Pourquoi un tel cadre et de telles contraintes, quand le DDFiP reçoit une OS non représentative en CT en bilatéral et en plus grand nombre quelques jours après ?

Afin d'éviter d'avoir un camouflet lors de la réunion informelle ?

Afin de pouvoir se gargariser d'avoir été à l'écoute des revendications des représentants élus des personnels ?

Monsieur le Directeur, si vous désirez vraiment dialoguer, assumez votre rang, dialoguez avec les organisations que vous aurez souhaité convier, nous, nous ferons le choix de nous y présenter ou non...

A ce jeu, vous avez peut-être gagné l'épreuve de confort, mais sachez que pour l'épreuve d'immunité, vous avez perdu le peu de confiance qui résidait encore chez les représentants de SOLIDAIRES Finances Publiques !

Monsieur le Président, la volonté du Directeur de multiplier les réunions peut sans doute expliquer la difficulté de gestion d'un calendrier des instances cohérent et en accord avec le calendrier de nos missions, des choix des restructurations et des obligations des représentants des personnels.

Monsieur le Président, vous qui êtes attaché à prendre exemple sur la cartographie et/ou le fonctionnement des autres directions quand cela vous arrange, nous vous invitons à regarder un de vos voisins des « Hauts de France » : Monsieur PINEAU, DRFiP du Nord-Pas-de-Calais, ancien DRFiP de Loire Atlantique, qui a réussi l'exploit de présenter ses projets ASR en CTL ; certes dans la rubrique « questions diverses de la Direction », mais en CTL tout de même ! Et encore plus fort, ce même responsable à su « caser » ce CTL et le CHS-CT qui s'y rapporte la dernière quinzaine d'avril dans le respect plus évident de la vie des services et des représentants élus.

Pour ce CTL, comme les suivants, monsieur le Président, nous vous invitons à relire le règlement intérieur du CTL qui prévoit qu'un point doit être ajouté à l'ordre du jour dès que 50% des représentants en font la demande (art 9). Nous insistons une nouvelle fois sur l'importance d'étudier lors de ces instances l'exécution de nos missions notamment dans un contexte de plus en plus difficile et de leurs évolutions à venir et de leur bon déroulement dans un calendrier adéquat. Ceci étant de droit de la compétence des CTL.

« Pour notre avenir, Donnons ensemble un sens à nos métiers !!! »

Cette maxime, nous vous la rappellerons autant de fois que nécessaire d'autant que les missions de la DDFiP sont réalisées de haute facture par les agents du département. En cette fin de période d'entretien professionnel, le premier constat est que cet exercice tronqué par son formalisme prive une fois de plus les agents de la juste reconnaissance de leur valeur professionnelle.

Enfin, monsieur le Président du CTL, vous êtes également Président du CHS-CT mais aussi Directeur Départemental des Finances Publiques du département du Pas-de-Calais, à ces différents titres, vous êtes le garant du respect de l'équité fiscale, du Service Public rendu à nos usagers, de nos missions mais surtout du respect des agents qui sont placés sous votre autorité, notamment en matière de sécurité dans tous les aspects de leur vie professionnelle.

Nous finirons en invitant toutes les organisations syndicales de la DDFiP à s'unir au-delà des clivages nationaux, à défendre le statut général de la Fonction Publique, le statut particulier de la DGFIP ainsi que l'intégralité de nos missions et de nos règles de gestion...

Les élus pour SOLIDAIRES Finances Publiques 62

Wilfried GLAVIEUX, Catherine PAYEN, Delphine FACON,
représentants titulaires

Sandrine BUQUET, Philippe COLIN et Laurence MOUTIN-LUYAT
représentants suppléants



SOLIDAIRES Finances Publiques 62

Centre des Finances Publiques Arras-Diderot

10 rue Diderot – 62024 Arras cedex

@ : solidairesfinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr / ☎ : 03.21.24.68.82